



LEADERS IN OZONE LAYER & CLIMATE PROTECTION



BULLETIN ÉLECTRONIQUE MENSUEL

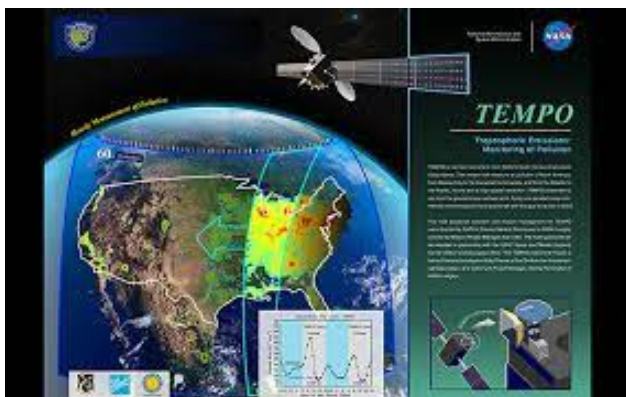
S'EFFORCER DE VOUS GARDER INFORMÉ

FEVRIER 2023 • COPIE 223



TEMPO pour surveiller la pollution dans la stratosphère.

La NASA lancera sa mission de surveillance des émissions troposphériques de la pollution (TEMPO) en avril 2023. TEMPO voyagera à travers l'Amérique du Nord dans la troposphère pour fournir des mises à jour à chaque heure sur les conditions actuelles de surveillance de la qualité de l'air et détecter les émissions de polluants tels que l'ozone troposphérique et l'oxyde d'azote. L'appareil sera également capable de mesurer le rayonnement UV-B et la couverture nuageuse, deux facteurs importants utilisés pour déterminer l'évolution des risques d'exposition au rayonnement ultraviolet.



Pour plus d'informations: <http://tempo.si.edu>

Nouveau ministre de l'Environnement, du Climat et des Parcs du Manitoba

Le Manitoba a un nouveau ministre de l'Environnement et du Climat, l'hon. Kévin Klein. Il sera également responsable d'Efficacité Manitoba. MOPIA est ravi de continuer à travailler avec le ministre pour travailler à l'atténuation des changements climatiques et à l'amélioration des résultats environnementaux dans la province.



L'ONU déclare le droit à un environnement sain

Dans le rapport annuel 2022 du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'accès à un environnement propre, sain et durable a été déclaré un droit humain. L'objectif est que les pays du monde entier adaptent leurs lois et traités en fonction de ce droit humain. Le directeur du PNUE a déclaré que le monde est dans une triple crise planétaire alors que nous traitons les questions du changement climatique, de la perte de la nature et de la biodiversité, ainsi que de la pollution et des déchets. Ce nouveau droit de l'homme aidera les militants écologistes à fonder leurs arguments sur les effets néfastes que les politiques peuvent avoir sur l'environnement.

Pour plus d'informations: www.unep.org/news-and-stories/story/historic-move-un-declares-healthy-environment-human-right

La réduction progressive des HFC va s'intensifier

Conformément aux engagements du Canada envers l'Amendement de Kigali au Protocole de Monreal, le gouvernement du Canada a mis en œuvre des règlements visant à réduire considérablement l'utilisation des HFC. Ces restrictions ont initialement pris effet en 2019 lorsqu'une réduction de 10 % a été ordonnée par rapport à la ligne de base. La réduction progressive est prévue par tranches de 5 ans, la prochaine réduction étant prévue pour 2024. Ces réductions devraient réduire la consommation de HFC du Canada de 85 % d'ici 2036.

Pour plus d'informations sur la réduction progressive visitez: www.canada.ca/en/environnement-climate-change



Suivez nous sur Facebook, Instagram, LinkedIn et TikTok pour rester à date avec MOPIA!

Trouvez nous @manitoba.mopia

MOPIA

Manitoba Ozone Protection Industry Association

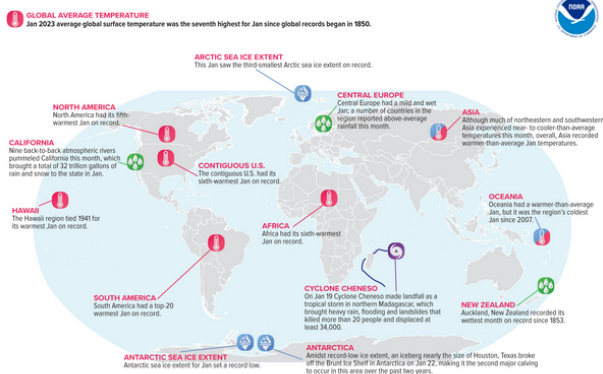
Rapport annuel 2022 du PNUE

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a publié son rapport annuel pour 2022 et il met en évidence les événements et changements majeurs qui ont eu lieu au cours de l'année. Ce rapport comprend toutes les principales conférences qui ont eu lieu, telles que la cinquième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA 5.2), la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) et la 34e Réunion des Parties au Protocole de Montréal (MOP34) auquel MOPIA a participé. Chaque réunion a abordé les problèmes environnementaux rencontrés et s'est engagé à atténuer les problèmes respectifs pertinents pour chaque conférence, notamment le changement climatique, la biodiversité et la pollution. De plus, le PNUE souligne où des mesures ont été prises au cours de la dernière année, notamment dans les domaines du climat, de la nature, des produits chimiques et de la pollution. Les différentes sections du rapport décrivent les mesures prises pour améliorer chaque domaine, telles que la réduction des émissions de déchets, la conservation des terres, de l'eau et des zones côtières ainsi que la diminution des émissions de méthane.

Pour plus d'informations et le rapport entier, visitez : www.unep.org/resources/annual-report-2022

Anomalies climatiques de janvier

Selected Significant Climate Anomalies and Events: January 2023



www.noaa.gov/sites/g/files/tnmtf171/files/extremes-202301_final_update.png

Impact sur le réchauffement climatique des réfrigérateurs de supermarché

De nouvelles recherches suggèrent que les supermarchés contribuent massivement au changement climatique, car leurs réfrigérateurs laissent échapper des tonnes de réfrigérants à PRG élevé dans l'atmosphère. La grande majorité des congélateurs et réfrigérateurs des supermarchés au Canada utilisent des réfrigérants HFC, et bien qu'ils n'appauvrissent pas la couche d'ozone, les HFC comptent parmi les gaz à effet de serre les plus puissants au monde. Contrairement aux réfrigérateurs et congélateurs domestiques qui sont des unités scellées qui utilisent de petites quantités de ces gaz, les appareils commerciaux trouvés dans les supermarchés utilisent des quantités massives de réfrigérants dans des systèmes complexes qui sont plus susceptibles de fuir. Pour cette raison, des accords internationaux tels que l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal sont en place pour réduire progressivement la consommation de HFC de 85 %. Les réfrigérants naturels tels que le propane, l'ammoniac et le CO2 ont un PRG coup plus faible que les HFC et se sont avérés être des alternatives efficaces.

Refrigerant	Global warming potential ¹
R507 Hydrofluorocarbon	3,985
R404A Hydrofluorocarbon	3,922
R410A Hydrofluorocarbon	2,088
R22 Hydrochlorofluorocarbon	1,810
R407A Hydrofluorocarbon	1,774
R134A Hydrofluorocarbon	1,430
R448A Hydrofluorocarbon	1,390
R290 Propane	3
R600A Isobutane	3
R744 CO ₂	1
R717 Ammonia	0

Pour plus d'informations visitez : www.cbc.ca/news/science/hfc-climate-supermarkets-1.6726627



Publié par l'Association Industrielle de la Protection de l'Ozone Manitobaine (MOPIA) le 23 février 2023. MOPIA n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions et n'approuve pas les produits, systèmes, entreprises ou agences, mais peut mettre en évidence l'un de ceux-ci à notre discrétion en tant que sources à des fins d'information uniquement. Crédits : OMM, NOAA, CBC, Secrétaire de l'ozone du PNUE. Les éditeurs sont Mark Miller, Luc Philippot, Brookelynn Waite, Alex Grislis et l'ExCom de MOPIA. Veuillez envoyer vos commentaires et suggestions d'articles à : mopia@mopia.ca. Aussi disponible en anglais. Pensez à l'environnement! Faites circuler ou recyclez lorsque vous avez terminé!